

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Band: 116 (2008)

Artikel: L'histoire des sports du point de vue des archives
Autor: Coutaz, Gilbert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-514255>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Gilbert Coutaz

L'HISTOIRE DES SPORTS DU POINT DE VUE DES ARCHIVES

L'irruption soudaine et récente de l'intérêt des historiens pour les recherches sur les sports interpelle les archivistes d'autant plus que la démarche met au centre du débat le thème du sport, sans prendre en compte la question des archives en rapport avec l'objet de la recherche¹. Il faut dire à la décharge des auteurs qu'ils n'ont pas dans la plupart des cas besoin de s'interroger sur la nature et la cohérence des archives, puisqu'elles sont « fournies » par les mandants et qu'il ne leur est pas nécessaire en conséquence de recourir à d'autres gisements documentaires.

À l'instar des archives d'architecture et littéraires, ainsi que de celles en provenance d'institutions hospitalières et psychiatriques, de l'histoire rurale ou encore éditoriale, les archives sportives font partie de ces territoires émergents d'investigations que les historiens ont commencé à intégrer dans leurs domaines d'étude et que les archivistes ont documentés, sans politique planifiée et systématique. L'appropriation de nouveaux domaines d'intérêt scientifique agit sur les façons d'organiser et de prioriser les politiques de collecte d'archives. Dans quelle mesure les dépôts d'archives précèdent-ils ou suivent-ils les thèmes de la recherche? En quoi les historiens façonnent-ils le contenu des archives et en justifient-ils les démarches? Il est difficile de trancher dans le vif face à ce type de questions, car les relations entre archivistes et historiens ne sont pas dénuées d'ambiguïtés et de malentendus; les premiers se plaignent du peu d'attention accordée par les seconds aux défis de la constitution de la mémoire et à leurs pratiques, tandis que les seconds, « davantage intéressés par la qualité et la quantité informative des documents, [...] préfèrent faire valoir l'obligation de conserver des pans

1 Nous faisons déjà le même constat en 2001, dans notre article, le premier du genre en Suisse: « Sports Archives in Switzerland: An Area of Preservation that remains to be conquered », dans *Sport and Archives*. Workshop organized by the Historical Archives Department of the Olympic Studies Center preceding the 11th IASI (Association internationale pour l'information sportive) World Congress, Lausanne 24th April 2001, Lausanne, 2001, pp. 21-26.

de l'histoire ou dénoncer des trous documentaires que d'apprécier les efforts des archivistes pour faire entrer et inventorier les documents»². Les dépôts d'archives doivent avoir une approche historienne de leurs missions et asseoir une partie de leur légitimité sur l'utilisation historique des archives; ils fondent également leurs principes de travail sur la patrimonialisation et la valeur de preuve³.

Dans la constitution de la mémoire historique, c'est l'archiviste qui s'engage le premier; il doit aussi bien connaître le contenu des fonds qu'il conserve que préparer l'avenir documentaire. Il ne suffit pas d'accumuler des documents sur les rayons pour qu'ils soient exploitables, il faut encore les doter d'inventaires.

La très grande majorité des archivistes en Suisse travaillent dans des collectivités publiques dont la principale attente est le traitement des archives officielles, tandis que les archives sportives relèvent plutôt de la propriété privée par nature et par la tradition de leur constitution: organismes non gouvernementaux, fondations, associations, sociétés et clubs. Certes, les archives privées sont, selon nous, une composante consubstantielle de toute politique en faveur d'une Mémoire communale, cantonale ou nationale, crédible et prégnante. Mais, dans les faits, leur considération et leur traitement reçoivent des réponses très différenciées selon les membres de la communauté professionnelle des archivistes et selon les collectivités publiques. Elles ne sont pas comprises obligatoirement dans les aires d'intervention des archivistes.

S'interroger sur les archives sportives, c'est nécessairement les placer dans le contexte de leur production et de leur exploitation. Quatre constats peuvent être faits de cette double approche; ils forment autant de chapitres d'inégale longueur de notre contribution.

2 Gilbert Coutaz, «Vers un chaos informatique documentaire? Réflexion autour de l'archivage électronique», *Mémoire électronique. Archivage et travail des historiens du futur/Digitales Gedächtnis. Archivierung und die Arbeit der Historiker der Zukunft, Histoire et Informatique/Geschichte und Informatik*, N° 13/14, 2002-2003, p. 28.

3 La relation entre archiviste et historien a fait l'objet de plusieurs publications auxquelles nous renvoyons: «Les Archives et l'écriture de l'histoire/Archive und Geschichtsschreibung», *Études et Sources/Studien und Quellen*, N° 27, 2001, pp. 5-350; «Écriture de l'histoire et archives/Geschichtsschreibung und Archivwesen», *RSH*, N° 53/3, 2003, pp. 263-355; Gérald Arlettaz, «Pour une démarche historique et scientifique des Archives», *Archives*, N° 35/1-2, 2003-2004, pp. 5-18. L'ouvrage, *Penser l'archive: histoires d'archives, archives d'histoire*, sous la direction de Mauro Cerutti, Jean-François Fayet et Michel Porret, publié à Lausanne en 2006, oublie le point de vue des archivistes.



1 Jean Briquet, Des skieurs groupés. « Si tous les gars du monde... N° 4 », 1960-1982. ACV, PP 414/231. Photographie ACV, Rémy Gindroz.

Le sport, une notion récente

Le peuple suisse et les cantons ont accepté, le 27 septembre 1970, une disposition constitutionnelle autorisant la Confédération suisse à encourager la gymnastique et les sports en raison de leur importance sur le plan national. La loi fédérale encourageant la gymnastique et les sports est entrée en vigueur le 17 mars 1972. Le canton de Vaud adopte une loi sur le même objet, le 24 février 1975. Depuis lors, la constitution du canton de Vaud du 14 avril 2003 a inscrit le sport dans un article spécifique: « L'État et les communes favorisent la pratique du sport » (article 54).

En fait, c'est à l'occasion de la révision de la constitution fédérale de 1874 que la Confédération suisse s'est occupée pour la première fois de gymnastique et de sport. Pourtant, la Société fédérale de gymnastique existe depuis 1832 et des associations de gymnastique apparaissent dès 1816 en Suisse. La loi fédérale sur l'organisation militaire chargeait alors les cantons d'assurer aux jeunes gens, de leur dixième jusqu'à leur vingtième année, des cours de gymnastique préparant au service militaire. Celle de 1907 énonçait le principe (encore valable aujourd'hui) selon lequel l'enseignement de la

gymnastique est obligatoire pour les jeunes gens pendant la scolarité, l'activité sportive étant ensuite facultative⁴.

Le Service de l'éducation physique et du sport existe dans le canton de Vaud depuis le 1^{er} mars 1991. Ses anciennes appellations reflètent l'évolution et l'élargissement de ses compétences : Instruction préparatoire entre 1945 et 1946 ; Office cantonal d'éducation physique post-scolaire, entre 1947 et 1960 ; Office cantonal de l'enseignement post-scolaire et des sports, 1961-1970 ; Office de l'éducation physique de la jeunesse entre 1970 et 1991⁵. L'évolution de la dépendance hiérarchique de cet office traduit également la conception des missions de cet office. Il a d'abord relevé entre 1945 et 1969 du Département militaire et des assurances ; il a été ensuite rattaché entre 1991 et 1998 au Département de l'instruction publique et des cultes, avant d'être transféré entre 1998 et 2002, au Département des institutions et des relations extérieures. Depuis le 1^{er} juillet 2002, il dépend du Département de l'économie.

C'est à partir du dernier tiers du XIX^e siècle que la pratique du sport gagne la Suisse par le biais des touristes et des étudiants anglais et se diversifie. De leur côté, les nombreux étudiants anglais qui fréquentent les écoles privées suisses initient leurs camarades aux jeux sportifs et fondent le plus souvent les premiers clubs sportifs. À leur tour, les premières sociétés et compétitions amènent l'instauration de fédérations nationales : l'Union vélocipédique et motocycliste suisse, la Fédération suisse des sociétés d'aviron, l'Association suisse de football, l'Association suisse de tennis et l'Union cycliste suisse sont créées respectivement en 1883, 1886, 1895, 1896 et 1897. Le Comité olympique suisse (COS) est né en 1912. L'Association nationale d'éducation physique (ANEP) regroupe les fédérations depuis 1922.

Le conflit a été longtemps sévère et irréductible entre les partisans de la gymnastique et les promoteurs du sport⁶. Les premiers ont combattu ardemment en Suisse, durant les années 1890 à 1901, les pratiques sportives affublées de tous les maux. Dès 1902, les gymnastes s'ouvrent aux milieux sportifs, d'abord pour afficher leurs spécificités, puis pour se confondre aux autres activités sportives. Dès les années 1930, la gymnastique tend à se confondre avec l'éducation physique ; gymnastique et sports sont

4 Cf. Lutz Eichenberger, « Mise en place et développement des institutions du sport suisse (XIX^e et XX^e siècle) », in Christophe Jaccoud, Thomas Busset (dir.), *Sports en formes. Acteurs, contextes et dynamiques d'institutionnalisation*, Lausanne, 2001, pp. 79-91.

5 « L'OÉPJ à 20 ans », *Perspectives*, octobre 1990, pp. 6-9.

6 Marco Marcacci, « La ginnastica contro gli sport. Polemiche contro le « esagerazioni sportive » negli ambienti ginnici ticinesi all'inizio del Novecento », *Traverse*, N° 3, 1998, pp. 63-75.

deux réalités d'une même approche pour le bien-être de la population⁷. À partir des années 1970, le sport constitue la pratique référentielle et devient dominant dans la société des loisirs.

L'organisation et l'impact du sport en Suisse et dans le canton de Vaud

Dans ce contexte, il n'est pas étonnant de constater que l'organisation du sport suisse ne relève nullement d'une approche étatisée. D'une part, elle est fondée sur le partenariat de la Confédération, des cantons et des communes pour le secteur public, d'autre part elle s'appuie sur l'Association olympique suisse qui regroupe depuis le 1^{er} janvier 1997 l'Association suisse du sport (ASS), l'Association olympique suisse et leurs organes partenaires associés et fondations, ainsi que les fédérations sportives et leurs sociétés, clubs et sections pour le secteur privé. L'organe technique de concertation sur le plan national est l'Office fédéral du sport qui a pris le relais de la Commission fédérale de gymnastique et de sport, créée en 1874, sous l'appellation de Commission fédérale de gymnastique, devenue par décision du 20 janvier 1930 Commission fédérale de gymnastique et de sports. Il s'appuie sur l'École polytechnique de gymnastique et du sport, ouverte le 3 mars 1944, à Macolin. Il est aujourd'hui rattaché au Département de la défense, de la protection de la population et des sports; son importance est accrue par la création, le 1^{er} janvier 2005, d'un domaine baptisé « Politique du sport » et le regroupement de l'enseignement et de la recherche au sein de la Haute école fédérale de sport de Macolin.

La Confédération suisse observe une neutralité politique et confessionnelle absolue dans sa conduite de la politique du sport. Son intervention se situe aujourd'hui sous l'angle du développement de la jeunesse et de la santé publique; elle a été jusqu'à la fin des années 1960 dans le cadre du développement de l'esprit civique et patriotique.

Depuis le 10 avril 1915, le siège du Comité international olympique est à Lausanne. L'impact économique de l'implantation à Lausanne et dans le canton de Vaud génère plus de 200 millions de francs chaque année, alors qu'une étude d'août 2007 révèle que, parmi les loisirs les plus pratiqués par les jeunes, le sport (86%) arrive en huitième

7 Jean-Richard Müller (dir.), « Histoire du sport en Suisse », *Stade suisse*, Zurich, 1945, vol. 2, pp. 3-10, renvoie en fait à un texte entièrement consacré à la préparation militaire de la jeunesse dans l'ancienne Confédération suisse.

position notamment après la télévision (98%), l'écoute de la musique (96%), le jeu sur l'ordinateur (92%) et la lecture (92%). Plus des trois quarts des jeunes Vaudois (76%) pratiquent régulièrement une activité physique hors de l'école, les filles un peu moins (73%), les garçons un peu plus (84%). Plus de la moitié des jeunes Vaudois (55%) fréquentent un club sportif⁸. Les clubs sportifs représentaient en 2000 environ 0,8% du total de l'emploi en Suisse pour une valeur de marché d'environ 2 milliards de francs suisses ou près de 0,5% du PIB. Le total du travail rémunéré dans les clubs sportifs suisses représenterait environ 10 000 postes, en majorité à temps partiel, d'environ quarante-cinq heures par mois. En terme de postes à temps plein, ceci équivaldrait à environ 2800 postes pour une valeur du marché de près de 200 millions de francs suisses⁹.

L'histoire des sports en Suisse, un domaine de recherches en voie de constitution

La réflexion historique sur les phénomènes sportifs et l'éducation physique a été longtemps marginale et dédaignée. Elle est même pauvre par rapport aux productions des pays occidentaux. Elle commence à gagner les Universités suisses: elle relève pour l'heure dans les facultés des lettres de l'initiative de quelques professeurs d'histoire (François Jequier, Hans Ulrich Jost, Sébastien Guex et Laurent Tissot)¹⁰, et de l'intérêt de quelques chercheurs. Elle s'est même institutionnalisée avec la création coup sur coup en 1995 de l'Institut des sciences du sport et de l'éducation physique (ISSÉP), à

⁸ Valérie Cordazzo, *Activités physiques et sportives des jeunes Vaudois durant leurs loisirs*, Lausanne, août 2007, 48 p.

⁹ *Les clubs sportifs dans le canton de Vaud: résultats d'une enquête auprès des clubs sportifs vaudois réalisée en 1996*, travail effectué au Service cantonal de recherche et d'information statistiques par Olivier Giroud, sous la direction de Henri Briant, Lausanne, 1997 (110, 8), 4 p., cité par Christophe Jaccoud, Laurent Tissot, Yves Pedrazzini (dir.), *Sports en Suisse. Traditions, transitions et transformations*, Lausanne, 2000, pp. 177-178. Cf. aussi le site Chemin du Sport/Lausanne Walking, www.lausannewalking.ch, qui présente des informations sur les présences, les possibilités sportives et le développement historique de l'olympisme et des fédérations sportives à Lausanne.

¹⁰ Jean-Claude Bussard, *L'éducation physique suisse en quête d'identité (1800-1930)*, Paris, 2007, pp. 12-14 (Espaces et Temps du Sport), relève qu'entre 1980 à 2004, seuls 21 travaux consacrés à un domaine du sport en Suisse ont été écrits par des étudiants des quatre universités de Suisse romande. Les mémoires rédigés dans les Instituts universitaires enseignant l'éducation physique sont certes plus nombreux, mais ne sont pas le fait d'étudiants au bénéfice d'une formation historique. Citons néanmoins le travail de Frédy Zysset, *Le sport universitaire lausannois (historique et enquête)*, s.l., s.n., 1976 (dactylographié).



2 Jean Briquet, La chute d'un coureur de ski attelé. « La chute N° 1 », 1960-1982. ACV, PP 414/230. Photographie ACV, Rémy Gindroz.

l'Université de Lausanne¹¹, et du Centre international d'étude du sport (CIÉS) de l'Université de Neuchâtel¹². Le 7 février 2001, l'Académie internationale des sciences et techniques du sport (AISTS) a été fondée à Lausanne et regroupe les Universités de Genève et de Lausanne, l'École polytechnique fédérale de Lausanne, l'Institut de hautes études en administration publique, ainsi que le Comité international olympique¹³. Des formations « bachelor » et « master » ont été développées par les trois filières qui se veulent interdisciplinaires.

Il faut attendre les études pionnières de Louis Burgener¹⁴ et de Fritz Pieth¹⁵ pour parler de travaux fondamentaux sur l'histoire des sports en Suisse. *Traverse* a été la première revue d'histoire en Suisse à avoir consacré en 1998 un dossier au sport: « La socia-

11 Cf. le site www.unil.ch/issep

12 Cf. le site www.cies.ch

13 Cf. le site www.aists.org

14 *La Confédération suisse et l'éducation physique de la jeunesse*, La Chaux-de-Fonds, 1952, 2 vol.; *Sport Schweiz: Geschichte und Gegenwart*, Derendingen-Solothurn, 1974 (Sport und Erziehung 1); *L'éducation physique en Suisse: histoire et situation actuelle*, Derendingen-Soleure, 1974 (Le sport et l'éducation: documents et recherches 1).

15 *Sport in der Schweiz. Sein Weg in die Gegenwart*, Olten, 1979.

bilité sportive»¹⁶. Deux publications majeures, issues des journées d'études organisées par le CIÉS, marquent un tournant décisif sur la pertinence de l'objet « sport » : *Sports en Suisse*¹⁷ et *Sports en formes*¹⁸. La première, articulée autour de deux volets thématiques et de treize articles, s'interroge sur les aspects suivants dont l'énoncé démontre l'ampleur et la variété : « Le sport, élément de changement social en Suisse ? » ; « La construction des pratiques : les processus d'influence et de diffusion » ; « Sportivisation » de la société, urbanisation et sécularisation des pratiques sportives ». Cette publication souligne également le grand éparpillement des chercheurs dans l'espace géographique et académique suisses. Le second recueil de onze contributions porte son attention sur l'institutionnalisation du sport ou le sport dans ses institutionnalisations selon des approches socio-historiques. Le sport fait son entrée dans les domaines de la recherche ; il demeure pour l'heure une matière de faible rendement scientifique qui doit s'imposer par ses thèmes d'investigation et par la considération portée aux chercheurs qui s'y intéressent¹⁹ :

« Le sport n'est de toute évidence pas une grandeur homogène ou un invariant, qui serait parcouru par une continuité. Il est en effet bien davantage une plaque sensible sur laquelle se nouent les ambiguïtés et les contradictions d'une société, des rapports sociaux, des logiques et des hiérarchies. En fin de compte, un poste avancé privilégié pour saisir les correspondances mobiles entre l'économique, le politique, le social et le sportif ; l'ancrage de l'institution et des pratiques sportives dans la multiplicité des ordres du réel et dans la pluralité des mondes. »²⁰

16 *Traverse*, N° 3, 1998, pp. 7-116 : « La sociabilité sportive/Sportgeselligkeit ».

17 Christophe Jaccoud, Laurent Tissot, Yves Pedrazzini (dir.), *op. cit.*

18 Christophe Jaccoud, Thomas Busset (dir.), *op. cit.*

19 Parmi les études parues depuis avec leurs apports bibliographiques respectifs, nous pouvons citer : [Sébastien Guex, Gianni Haver, Laurent Tissot (dir.)], *Dossier sport ouvrier*, Lausanne, Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier 18, 2002, en particulier le chapitre « Introduction » au dossier, pp. 5-10 ; Thomas Busset, *Pour une histoire des sports d'hiver : Zur Geschichte des Wintersports*. Actes du colloque de Lugano, 20 et 21 février 2004, Neuchâtel, 2006 ; Jean-Claude Bussard, *op. cit.* Pour une situation des publications sur le sport dans le canton de Vaud jusqu'en 1995, cf. *Bibliographie vaudoise. Index général*, Lausanne, Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud 12, 1987, pp. 170-173 ; *Vaud à livres ouverts, 1987-1995*, Yens sur Morges, 1996, pp. 115-154. Il est à noter que l'éditeur Cabédita tient depuis 1997 une Collection des Archives sportives (six volumes parus à ce jour).

20 Christophe Jaccoud, Laurent Tissot, Yves Pedrazzini (dir.), *op. cit.*, n. 16, p. 8.

Les archives sportives en Suisse, forcément dispersées et variées

L'organisation même du sport en Suisse explique la dispersion des archives et la difficulté de leur exploitation²¹.

Les producteurs et les émetteurs d'archives sportives appartiennent aussi bien à des collectivités publiques qu'à des organismes privés, à des structures gouvernementales et non gouvernementales. Dans la mesure où le sport ne repose pas sur une approche étatisée, que les organisations sportives ne sont pas centralisées, mais fédérées, et que les décisions ne dépendent pas d'un seul homme ou d'un ministère, il faut obligatoirement constater le très grand nombre de partenaires de la mémoire sportive en Suisse. Au niveau international, la Suisse compte parmi les pays avec la plus forte densité d'associations sportives (28 000 associations en 1998).

Les deux associations faîtières du sport en Suisse, soit l'Association olympique suisse et l'Office fédéral du sport, ont certes des archives, mais celles-ci ont davantage valeur de documentation interne que de fondements à des études historiques. Elles n'entretiennent guère de contacts avec les dépôts d'archives officielles; elles peuvent compter sur les services d'une personne qui s'occupe de la documentation et des archives. Dans ses buts, l'Office fédéral du sport s'affirme entre autres comme le centre de documentation au service du sport suisse, nullement comme le dépôt thématique ou central des archives sportives en Suisse. Il n'est pas étonnant dans ce contexte que le site internet www.docsports.ch, ouvert depuis décembre 2007, privilégie l'information conservée dans les bibliothèques et centres de documentation spécialisés dans le domaine du sport. Ainsi le réseau réunit la Bibliothèque universitaire de Berne-Bibliothèque centrale, la Bibliothèque du sport ISSW (Université de Bâle), la Bibliothèque des sports de la Ville de Genève, le Centre d'études olympiques (CÉO, à Lausanne), le Centre international d'étude du sport-Centre de documentation, le Centre de documentation de la Fédération internationale du football, la Médiathèque du sport à Macolin, le Pôle Sport Documentation et Archives Télévision Suisse romande et Ringier Dokumentation Bild. Il ne comprend aucun dépôt d'archives à proprement parler.

La conclusion s'impose d'elle-même: absence totale de politiques de collecte, de valorisation et d'exploitation des archives du sport. Les institutions officielles d'archives

21 Il n'existe en fait qu'une seule directive, adoptée par le comité de l'Association des archivistes suisses, le 14 janvier 1987, dans le domaine Jeunesse et Sport, entre les niveaux fédéral et cantonal. Cf. Cristina Bianchi, «Memoria Olympica. Aperçu des archives historiques du comité international olympique», *Mémoire Vive*. Pages d'histoire lausannoise, N° 8, 1999, pp. 101-116; *ead.*, «Memoria Olympica», *Olympisme et relations internationales*, N° 111 (1), été 2002, pp. 311-326.

n'ont pas développé de savoirs particuliers dans le domaine des archives sportives. Elles les ont considérées, et ce jusqu'à ce jour, comme des archives spécifiques ou spécialisées, alors que les politiques d'accueil des dépôts d'archives ont accrédité depuis longtemps les archives économiques, sociales, les mouvements féminins, de l'histoire rurale, d'architecture ou littéraires. Certes, elles accueillent les archives des organismes des collectivités publiques en charge de l'enseignement et de la promotion du sport. Mais, elles n'ont guère d'emprise sur les archives des organisations privées, les associations et les clubs de sports qui ont leur siège dans le canton ou les communes où elles se trouvent. De plus, le phénomène de masse rend illusoire une conservation systématique des archives du sport et un regroupement dans un même lieu. Pensez que pour le seul canton de Vaud, on compte 1400 clubs sportifs et 40 fédérations sportives qui secrètent des archives.

Les Archives cantonales vaudoises qui comptent déjà près de 2000 fonds privés sont par la force des choses obligatoirement généralistes dans le domaine des archives privées, avec quelques pôles d'excellence, sans pour autant être limitées à certains champs d'investigations²². Il n'appartient pas à une institution active dans la conservation d'archives cantonales et communales de s'attacher à la collecte méthodique et exclusive d'un type d'archives. Leurs missions sont d'être au service des diverses composantes de la mémoire cantonale ou communale, en aucune mesure d'être prisonnières d'un seul type d'archives ou d'un seul support. Par contre, elles doivent se montrer solidaires de toutes les initiatives pour renforcer la prise en compte et la collecte d'archives sportives privées.

Depuis juin 2003, une Section provisoire des Archives du sport («Section on Sports Archives within ICA») a été constituée au sein du Conseil international des archives. Elle s'est donnée quatre buts: faire participer tous les représentants du monde sportif à promouvoir l'identité et l'histoire des sports; faciliter la conservation, la recherche et la consultation des archives et de la documentation sur le sport à travers le monde entier, avec le concours des nouvelles technologies; dresser la liste des fonds d'archives

22 Les fonds privés suivants sont conservés aux Archives cantonales vaudoises: PP 414, Jean Briquet, avec des photographies sur le sport; PP 73, Société de tir aux armes de guerre de Cossonay (1875-1900, 0,02 mètre linéaire [ml]); PP 76, Abbaye d'Yverdon (Société de tir, 1880-1922, 0,50 ml); PP 265, Fédérations et clubs de marches (1943-1977, 0,33 ml); PP 468, Société cantonale vaudoise de gymnastique (1858-1994, 54 ml); PP 612, Association vaudoise de gymnastique féminine (1930-1997, 10 ml); PP 666, Association cantonale vaudoise pour la navigation (1952-1995, 1,80 ml); PP 691, Société de tir des amis réunis à Pully (1806-1956, 0,15 ml); PP 815, Raymond Gafner (1931-2003, 0,80 ml); PP 871, Louis Perrochon (1939-2004, 0,20 ml); parmi les fonds officiels, il faut signaler l'un d'eux récemment inventorié: S 55, Office cantonal de l'éducation physique et de la jeunesse (1942-1975, 2 ml).

et de la documentation sur le sport, que ce soit ceux déjà au bénéfice d'une organisation que ceux qui ne sont pas protégés et courent des risques; partager les expériences et les échanges par l'intermédiaire de coopérations innovantes entre les mouvements sportifs locaux, nationaux et internationaux²³.

C'est à l'évidence de l'intérieur des mouvements sportifs que le futur du passé du sport doit être examiné, planifié et mis en œuvre. De notre point de vue, le Musée et le Centre d'études olympiques de Lausanne ont un rôle important à jouer dans la sensibilisation aux archives du sport: d'une part ils peuvent et doivent en démontrer l'impact sur la connaissance, sur la valorisation et la diffusion du sport, d'autre part ils peuvent et doivent développer avec d'autres partenaires du monde du sport et des milieux professionnels d'archives des pratiques de sélection et d'exploitation qui pourront être reprises ou relayées par d'autres organisations d'archives, tant publiques que privées²⁴. En ce sens, la ville de Lausanne, et plus généralement le canton de Vaud, qui ont des liens profonds et lointains avec les mouvements sportifs et l'olympisme, devraient se trouver au centre des réflexions sur les archives sportives, en soutenant les partenariats et la mise en ligne et en réseau des ressources.

²³ Voir <http://www.ica.org/fr/node/154#>

²⁴ Consulter les programmes de collaboration entre les diverses institutions et universitaires sur l'Olympisme dans le monde, http://www.olympic.org/fr/passion/studies/collaboration/index_fr.asp



1 Frédéric Rouge, Fête fédérale de gymnastique, Lausanne, 1909.
Lithographie, 133 x 100 cm, F. Rouge, © MHL.